



SUISSE: les éoliennes responsables de mal-être

JURACH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie énergétique cantonale 2035, le Gouvernement du Canton du Jura en Suisse a décidé de mener une évaluation d'impact sur la santé (EIS) relative aux éoliennes. Il en ressort qu'en l'état des connaissances scientifiques actuelles, les éoliennes ne

font pas courir de risques majeurs pour la santé physique de la population. Il n'en demeure pas moins qu'il est important de respecter une série de recommandations dans les domaines du bruit, des infrasons, des ombres mouvantes, de la sécurité et des paysages pour que la santé et le bien-être de la population soient assurés pour favoriser les projets de qualité présentant la meilleure acceptation de la part de la population.

Conduite conjointement par les deux départements en charge de la santé et de l'environnement, l'étude a été présentée au Gouvernement, qui a décidé d'agir rapidement. Ainsi, il a adopté les premières recommandations essentielles pour garantir à la population la prise en compte de ses préoccupations et propose sa feuille de route.

Cette feuille de route pose clairement la direction qu'il entend suivre en matière d'éolien :

- L'éolien répond à un besoin ;
- Les préoccupations de santé, de bien-être et de paysages sont centrales ;
- L'éolien doit devenir le projet de tous les Jurassiens ; ceci grâce à plus de participation et de partage des avantages.

Le Canton affirme son rôle clé et déterminant notamment via le Plan directeur cantonal ; un volet éolien dans le Plan paysages ; une procédure claire, équitable et rapide pour tous les partenaires ; une veille sanitaire du Service de la santé et une association dans le cadre de l'Agenda 21 du Canton du Jura, appelé Juragenda21.

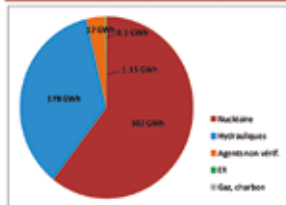
Pour rappel, le Gouvernement du Canton du Jura travaille depuis plus d'une année à l'élaboration d'une stratégie énergétique cantonale reposant sur la sortie du nucléaire et une autonomie énergétique maximale, capable d'assurer à la population et aux entreprises jurassiennes un approvisionnement suffisant, diversifié, économique et respectueux de l'environnement. Dans cette perspective, l'éolien tient une place de choix.

L'EIS qui vient d'être réalisée permet d'ajouter une dimension bien-être et santé au type d'approvisionnement souhaité. Pour ce faire, des études fiables, robustes et reconnues par l'ensemble de la communauté scientifique ont été utilisées. Il en résultera l'adoption prochaine par le Gouvernement des principes applicables à la stratégie énergétique cantonale jurassienne.

Pour en savoir plus :
www.jura.ch/

Consommation électricité

En 2010, sur les 499 GWh d'électricité consommés par les Jurassiens, environ 60 % proviennent du nucléaire et 36 % de l'énergie hydraulique (intra et extra cantonale).



En moins de 20 ans, la consommation en électricité du canton du Jura a passé de 372 à 499 GWh/an :
+ ~ 35 %

06.07.2013

